

Questions orales

dollars pour ses amis. Or, il ne peut trouver que 2,5 millions de dollars par an pour la lutte contre les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées. Tout ce que fait le gouvernement, c'est voler Pierre pour payer Paul.

La ministre a-t-elle un programme coordonné pour lutter contre les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées? Dans la négative, pourquoi?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures et ministre d'État (Troisième âge)): Madame la Présidente, nous avons au niveau du gouvernement une initiative ayant trait à la violence faite aux familles. De par ce programme, nous travaillons aussi avec les personnes âgées. Mais je dois revenir à la charge dans le sens, que ce soit les programmes Nouveaux horizons, qu'il s'agisse des programmes d'Autonomie des aînés, il revient aux personnes retraitées, aux aînés, de nous soumettre des programmes. Nous avons fait un travail extraordinaire avec les gouvernements provinciaux pour mettre en place les programmes de sensibilisation, d'information et d'animation au sein des groupes et nous avons bien l'intention, comme gouvernement responsable, de continuer à travailler en étroite collaboration avec les partenaires, qu'il s'agisse des gouvernements municipaux, provinciaux, et des groupes de personnes âgées ici.

* * *

[Traduction]

L'EAU POTABLE

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Comme il le sait probablement, en 1987 et à nouveau en 1989, le gouvernement a promis une Loi sur l'eau potable. Dans son Plan vert de 1990, à la page 35, le gouvernement a promis et je cite: «En 1991, le gouvernement fédéral adoptera une loi sur l'eau potable». Sept ans se sont écoulés depuis qu'on a fait cette promesse pour la première fois. Entre-temps, les ventes d'eau en bouteille et de purificateurs d'eau domestique montent en flèche, ce qui reflète bien le manque croissant de confiance de la part des Canadiens dans l'eau qu'ils boivent.

Le gouvernement va-t-il donc présenter et adopter cette loi avant les prochaines élections?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, ministre d'État à l'Environnement et responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je pense que nous inquiétons tous des questions touchant l'eau potable. En fait, tout récemment, le ministre compétent a déclaré dans l'Ouest qu'en tant que Canadiens, nous devons être plus sensibles au coût de l'eau potable que nous devrions

payer plus cher pour l'utilisation que nous en faisons. À cet égard, parmi les pays industrialisés, seul l'Italie a un pire bilan que le nôtre.

Nous avons certes travaillé à mettre au point un cadre législatif approprié. Étant donné que j'ignore à quel moment les prochaines élections auront lieu, je ne peux promettre que les dispositions pertinentes seront prêtes avant les prochaines élections. Cependant, c'est là une question que le ministre et notre ministère étudient de très près.

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Madame la Présidente, le gouvernement a abandonné une autre mesure législative importante touchant l'eau, à savoir la Loi sur la préservation de l'eau au Canada, qu'on a laissé expirer au *Feuilleton* en 1988. Elle aurait interdit les exportations importantes d'eau.

Là encore je voudrais savoir si le gouvernement entend saisir à nouveau le Parlement de cette loi avant la dissolution des Chambres?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, ministre d'État à l'Environnement et responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je suis persuadée que mon collègue sait que d'autres mesures législatives, notamment la loi touchant le libre-échange, renferment des dispositions interdisant l'exportation d'eau sur une grande échelle. Nous croyons que ces dispositions figureront également dans la Loi sur l'ALENA. Ainsi, il est très clair que le gouvernement ne souscrit pas aux exportations d'eau sur une grande échelle. Cela a toujours été notre politique et nous n'avons pas changé de position là-dessus.

* * *

LE PARTI LIBÉRAL

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le chef libéral cherche à remplacer la taxe sur les produits et services, mais il n'arrête pas de changer d'idée. Quelles seraient, sur les entreprises et les citoyens, les conséquences négatives d'une taxe mal conçue sur les transactions commerciales?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, tous les Canadiens avaient bien hâte hier que le chef de l'opposition donne des indications claires sur la taxe par laquelle il voudrait remplacer la TPS. Nous ne savons pas trop ce que ce sera. Peut-être une TTC, c'est-à-dire une taxe sur les transactions commerciales, une TLS, soit une taxe libérale sournoise, ou encore la TSC, ou taxe sournoise à la Chrétien.